L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 [illegible]
NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI 29 MAI 1878.

LE CANAL INTEROCÉANIQUE.—On lit dans une correspondance de Panama en date du 16 mai:

Le contrat passé entre le représentant du [illegible] et le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, a été signé et ratifié. La concession est faite pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir de la date où le canal sera ouvert au commerce du monde. Le droit [illegible] public [illegible] pourra se procurer sur les terres publiques. La compagnie aura l'usage d'une bande de terre de 200 mètres de large de chaque côté du canal, et de plus il lui sera fait concession de 500,000 hectares de terres dont elle choisira elle-même l'emplacement. Le travail devra commencer en 1883 et être achevé en douze ans. La neutralité du canal est garantie, ainsi que sa libre navigation par les navires marchands de toutes les nations.

La compagnie prendra le nom de "La Compagnie du canal international universel," et ses sièges principaux seront à Bogota, New-York et Londres ou Paris.

EXCELSIOR RÉFRIGÉRATEUR.—Ce réfrigérant est vraiment précieux pour conserver les vivres et tout article de cuisine. Non seulement il économise la glace mais encore il glace l'eau et tout ce qu'on y renferme. C'est le meilleur qui ait encore été inventé pour les hôtels, les salons, les groceries et les familles. A vendre par M. B. Titman, fabricant, au No 89 de la rue Tchoupitoulas.

Hôtels, Restaurants, &c.

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL [illegible] luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On trouvé des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE.

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires,
Hamilton, Ontario.

RESTAURANT DENECHAUD,
Au No 8 de la rue Carondelet, près Canal.

JE désire annoncer à mes amis et au public qu'à cause de notre longue saison d'été, j'ai fait poser dans mon restaurant, QUATRE GRANDS EVENTAILS qui y donnent continuellement une DÉLICIEUSE BRISE [illegible] de venir voir l'amélioration que j'ai introduite dans mon établissement, et se convaincre que ma salle à manger est la plus fraîche, la plus agréable de la ville.
E. F. DENECHAUD.
11mai—1m

Montgomery White Sulphur Springs.
Comté Montgomery, en Virginie.

L'HOTEL DES SOURCES DE SOUFRE DU COMTE MONTGOMERY s'ouvrira le 1er juin 1878, pour la saison d'été, sous la nouvelle direction de Colhoun, Rivers & Co. Il a été mis à neuf et meublé à nouveau. La cuisine est confiée à un cuisinier de premier ordre et à des aides habiles. Les propriétaires donnent aux anciens clients de l'établissement et au public l'assurance qu'ils ne négligeront rien pour maintenir la réputation dont l'hôtel jouit depuis nombre d'années.

PRIX DE LA PENSION
Par jour ... $ 2.50
Par semaine ... 15.00
Par mois ... 50.00

Le chemin de fer de Mobile vend des billets d'excursion qui seront bons du 1er juin au 1er novembre 1878.

Pour plus de détails sur les conditions, etc., s'adresser à
RIVERS & LONGLEY
à l'Hotel St-Charles, Nouvelle-Orléans.
21 mai—2m

Ou il faut aller passer l'Eté.

SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environnée de paysages charmants, si vous voulez habiter, pendant ce temps, sous le plus beau climat du monde, et jouir des agréments d'un hôtel vaste, confortable, largement aéré, et parfaitement dirigé, adressez-vous, pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au
NATIONAL HOTEL.
J. Q. A. LEWIS, Prop.
17av— Dalton, Ga.

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatisme, etc., trouveront dans les eaux une guérison assurée [illegible] qui connaissent les moyens de guérison que [illegible] les premiers médecins du Sud [illegible]. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amusements, etc. On trouvera à la cuvette les liqueurs et les vins les plus choisis. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les jours et les chars. Aller et retour, $17, et le tallet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois.
$12.50 par semaine.

Pour analyse, certificats, s'adresser à
J. CONNER & CO.
Bladon Springs,
Choctaw County, Ala.
Ou à
T. L. LYONS, Agent,
Au coin des rues Camp et Gravier.
1ermai—3m Nlle-Orléans.

F. Gouthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Rouge français, de Cosmétiques, etc.

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir, [illegible] d'étoffes des plus variées et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gouthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent coupeur; de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
13 mar—1 an.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND-TAILLEUR,
Au No 34 de la rue Bourbon,
Entre les rues Douane et Bienville,
27 avril—1m NLLE-ORLEANS.

REALLY PURE DELICATE & SUPERIOR
CHAMPAGNE WINES
[illegible]
IN 1743.
RENAULT FRANÇOIS & Co
SOLE AGENTS FOR THE UNITED STATES
Aussi, agents pour MARTELL & CO à COGNAC et DE RENAUER & CO à BORDEAUX. En vente à la Nouvelle-Orléans chez [illegible]
[illegible]—11 Mar—1an

On se demande [illegible] prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine, l'asthme, [illegible] Angine, Aphonie, Asthme, Fièvres, [illegible] Larynx, [illegible] la Voix, [illegible]
[illegible]
Dépôt général, BURKE & [illegible], No. 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
18mai—1an

Cuisinière.

UNE cuisinière [illegible] demande une place [illegible]
23 mai—1m

SPECTACLES BALS &c.

GRAND CONCERT
[illegible]
Dimanche, 2 juin 1878.

PROGRAMME.
—Première Partie—
1. "Come with me"—choeur ... Campana
Mme Thérèse Cannon Buckley.
3. "Les Voyageurs"—duo comique ... Badeau
Mlle M. A. Cannon et R. Freeman.
4. Valse de "Roméo et Juliette" ... Gounod
Mme C. W. Withem.
5. "Kathleen Mavourneen"—Ballade ... Crouch
Mlle A. Wagner.
6. [illegible]
7. [illegible]

INTERMÈDE DE DIX MINUTES.
—Deuxième Partie—
1. Solo et choeur—"[illegible]" ... Gounod
Solo chanté par Mlle M. A. Cannon.
2. "Molly Muldoon"—Ballade comique en costume, par Mlle M. Conway.
3. Solo de violon—"Lucia di Lammermoor"
Mlle H. Collin.
4. "Les Diamants de la Couronne"—Duo ... Auber
Mme C. W. Withem et Mme Thérèse Cannon Buckley.
5. [illegible]—Ballade.
6. [illegible]
7. "Uncle Ben's Flag"—Grand choeur national de Flaminio—Mme Thérèse Cannon Buckley et Mlle A. Wagner.
8. "Home, Sweet Home"—choeur final ... Bishop
Portes ouvertes à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.
Billets ... 50 cents.

Un piano a été obligeamment fourni par Mr Louis Grunewald, rue Baronne.
28 mai—28 mai et 2 juin.

Seconde Grande Fête Champêtre
—DONNÉE PAR LES—
Francs-Tireurs d'Orléans,
Au JARDIN MAGNOLIA,
DIMANCHE, 2 JUIN 1878.
Tir à la cible pour [illegible]
Amusements variés.
Entrée 30 cents, Lunch compris.

Les dames seront admises par invitations seulement, des invitations peuvent être obtenues en s'adressant à Féreol Artigue, coin Decatur et Madison; A. Danet, 211 rue Decatur; H. Capon, coin Decatur et Dumaine; B. Maylié, coin Poydras et Dryades; Jules Manuel, coin Poydras et Rampart; Pierre Tapie, marché Dryades; B. Trapagne, Marché Magasine; François Dauzy, Marché Tremé; Pierre Théaux, Marché Ste Marie, A. Salle, 50 rue Royale, et à tous les membres de la Compagnie.
3 mai—5, 12, 19, 26—au 2 juin.

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—
Société de Protection Mutuelle des Jardiniers,
Le DIMANCHE, 2 Juin 1878, à OAK GROVE PLANTATION,
Au-dessous des Casernes, 3me District, au profit de la caisse de secours.

...PROGRAMME...
Course à la brouette, pour tous, prix $2.50 en or. Course au sac, pour tous, prix, $2.50 en or; grande course à pied, pour tous les membres seulement, prix, insigne en or; course à pied, pour les dames, prix, un beau parasol en soie; sauts à la corde, pour les fillettes seulement, prix, un bel éventail en ivoire. Joute de fromages à la crème entre jeunes garçons. A qui attrapera le cochon à la queue graissée—prix, le cochon. Joute de démarrage de souliers entre jeunes garçons—prix, une paire de souliers; et beaucoup d'autres amusements.

Danse sur l'estrade.—La fanfare de Wolf a été engagée.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
EDWD. S. AUDLER, Chairman.
M. Agnelly, Frank Meyer,
John Schaff, Arnold Berromière,
Leon Quentin, Geo. Richers,
Geo. Woodenbacker, Chas Herzog,
Jacob Volker, Theo Meuter,
Jos. Cassaisus.

Prix du billet, 30 cents. Gratis pour les dames et les enfants.

Aucune dame ne sera admise au Pique-Nique sans cavalier.

Le privilège de tenir le restaurant, les buvettes, etc., sera vendu, sur les lieux, le DIMANCHE 26 mai, à midi.

S'il fait mauvais temps, le Pique-Nique aura lieu le dimanche suivant. 3mai—jusq. jour

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après 16 dîtes formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.
(Maison établie en 1836.)
Au No 26 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton, marchandises en gros et en détail, de—Étoffes unies et fantaisie, à rayes, pour tentes, —Fabricants de—
Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie,
Étoffes à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabriques,
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, avec à grosseurs aux prix du Nord.
22 mars—6m.

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
80 ......Passage de la Bourse 80

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

A vendre à bon marché.

UNE machine portative de Grollier, Paris, pour la fabrication de l'Eau-de-Seltz, ainsi qu'environ deux cents bouteilles vides. On peut faire avec la machine cent cents bouteilles par jour d'eau-de-seltz. Voici une occasion pour quiconque ayant un petit capital et désirant travailler. Pour plus amples informations et détails s'adresser à M. J. TOUCHARD à la pension française, 106 rue Bourbon, vis-à-vis de l'Opéra.
21mai—6t

Bonne occasion.

PLUSIEURS BILLARDS de seconde main à vendre avec billes, queues, porte-queues, marqueurs, le tout complet et en bon état, à vendre ensemble ou séparément au gré de l'acquéreur. On peut venir visiter de 8 heures A. M. à 4 P. M., rue Royale No 102, à l'encoignure St. Louis. 12 mai—1m d2

A vendre pour cause de départ.

UN CIGAR STORE, au nord de la place principale de San Antonio. Trois portes sur la rue. Situation centrale. Loyer réduit. Clientèle garantie. Bail de 16 mois avec dix mois de privilège.

Pour informations, s'adresser D. M. P. O. Box 482, San Antonio, Texas. 1er mai—1m

Résidence d'été à louer.

Madame A. Caillier offre à louer à [illegible] une belle résidence d'été toute meublée, située à Mandeville, de l'autre bord du lac. Rien n'y manque [illegible]
No. 129. 5 mai—[illegible]

Un vaste magasin, avec une résidence de famille au second étage, au No 4 rue Esplanade, entre Ursulines et Hôpital, faisant face au fleuve et conduisant à un des plus grands marchés [illegible]
S'adresser au No 261 Vieille-Levée,
FRANÇOIS GAUHEPÉ.
21mai—1m—mer j d.

Pour Rouen
[illegible] ALPHONSE & MARIE [illegible], construit spécialement pour la marche et pour passagers, partira prochainement pour le port [illegible]
Pour passage, s'adresser à bord ou chez MM. [illegible] & XIQUES, Rue Decatur 68.
16 mai—[illegible]

A LOUER.

Une ... située [illegible] Camp et Antony, pouvant contenir 15 têtes d'animaux, ainsi qu'une [illegible] avec [illegible] belles chambres et un cabinet. Il en sera donné possession le 15 juin 1878.

Une ... située dans la même enclave que l'autre, pouvant contenir 28 têtes d'animaux.

S'adresser à M. JEAN LAGOURGUE, à la Grocerie [illegible] Canal et Antony.
19 mai—1m[illegible]

Mme A. EMERY,
Modiste Parisienne,
13... RUE DE CHARTRES... 13
GRAND DEBALLAGE
—DE—
MODES NOUVELLES.
21mai—[illegible]

Une excellente occasion.

[illegible]
8 mai—1m. LAFITTE.

[illegible]

[illegible]
13 [illegible]—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Grande Fête Militaire
—AUX—
[illegible]
DIMANCHE, 2 JUIN 1878.
Programme:

[illegible]
Assaut d'armes—pour tout le monde.
Tir aux boules en verre, club de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.
Course-de-[illegible], 1 mille, pour tous.
Course [illegible] mille, pour tous.
[illegible]
De beaux prix seront offerts.
Pour les locations, s'adresser au [illegible] B. V. A., 1ré Palace [illegible].
Le [illegible] se réserve le droit de rejeter les [illegible] en partie ou en totalité.
Prix des billets ... 50 cents.
19 mai au 2 juin—DMaV.

GRAND PIQUE-NIQUE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans
AUX FAIR-GROUNDS,
LE DIMANCHE, 2 JUIN 1878.
Prix du Billet ... 50 cents.
Dames et enfants gratis.
Aucune dame ne sera admise sans cavalier.
Le programme sera publié sous peu.
La Société donnera deux prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.
1er Prix—1 médaille en or.
2nd Prix—1 médaille en argent.
Les réunions de la Direction auront lieu à l'Asile tous les VENDREDIS, à 7 1/2 heures du soir.
Par ordre du président, J. SCHWEITZER.
L. Sauet [illegible] Trésor.

Rail Road Pavillon,
(Les [illegible]),
Au Lac, à l'extrémité de [illegible]

JACOB L. BALTZ, Propriétaire.
CET élégant établissement vient d'être ouvert au public et trouvera, nous sommes convaincus, une bonne [illegible] ville et les meilleurs Restaurants de la ville. Il n'y a pas d'heure [illegible] pour les familles et les pique-niqueurs, car le propriétaire s'y tiendra toujours afin de veiller à ce que rien n'y manque et que l'ordre le plus parfait y règne. On se rend au Pavillon aux maisons de BAINS DE Mr. F. GENT. Dim—1m

Propositions pour l'achat d'actions de la Compagnie des Water-Works de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux des Commissaires de la dette consolidée.

SALLE No 5 DE L'HOTEL-DE-VILLE.
Nlle-Orléans, 14 mai 1878.

Des propositions cachetées seront reçues, à ce département, jusqu'au MERCREDI, 29 mai 1878, à 11 heures, pour l'achat de DEUX MILLE (plus ou moins) actions de cent piastres de la Compagnie des Water-Works de la Nlle-Orléans et payables en certificats de dettes flottantes de la ville autorisés et décrites dans l'ordonnance No 4459, A. S., comme suit:
Certificats d'allocations.
Certificats d'excédants de la taxe de cinq huitièmes.
Mandats de taxes.
Coupons d'intérêt dûs avant le 1er janvier 1875.
Coupons d'intérêt de Bons des Water-Works.
Ordonnances, non payées, des années 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877.
Jugements enregistrés.
Mandats des cours criminelles, de juris et de coroners.
Mandats de la ville, &c.
Dettes certifiées de la ville de Carrollton.

Les propositions devront indiquer les taux les plus élevés offerts pour les actions, elles ne devront pas offrir moins que le pair, et les paiements seront effectués en certificats de dettes flottantes ci-dessus décrites.

On peut avoir des blancs de propositions en s'adressant aux bureaux de l'administrateur des comptes publics.

La ville se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité et y répondre le lendemain à midi.
ED. PILSBURY, Maire.
J. C. DENIS, administrateur des finances.
J. G. BROWN, administrateur des comptes publics,
Commissaires de la dette consolidée.
17 mai au 29.—

AVIS.
P. CASANBIEILH,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture, au No 55 de la rue Ste Anne, du magasin de vêtements confectionnés, en gros et en détail, attenant à son magasin populaire de chaussures connu sous le nom de Magasin des Pauvres Diables, coin Ste Anne et Royale. Les habitants de la campagne sont respectueusement invités à honorer de leurs visites; il y trouvent du linge de travail à des prix défiant toute concurrence. Vêtements faits sur commande en toutes quantités. Gorge [illegible]
[illegible]—D Mar.

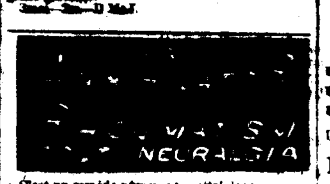

C'est un remède pérennent reputé; les personnes délicates, ainsi bien que les personnes robustes peuvent le prendre sans aucune crainte.

Il purifie le sang, active les fonctions du foie et des reins, fait disparaître tout ceci d'affection du [illegible]. Le prix en est de $1.00. En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie, gratis et partout, des brochures contenant de plus amples détails.
H. JENKINS & CO., Propriétaires.
FORBES & THOMPSON, agents généraux.
[illegible] Nlle-Orléans, Lou.

GALERIE DES ARTS DE
LILIENTHAL,
121 ......RUE DU CANAL...... 121
(Ancien Zeum.)

U N jolie photographie artistique et durable se peut se faire que par le PROCÉDÉ LAMBERT, procédé dont j'ai la PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi.

Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé.
[illegible]—Dim Mar J.

Dissolution de société.

AVIS est ici donné que la société existant jusqu'à présent entre J. LAURENT FRANCIONI et OSCAR A. BOLSE, a été aujourd'hui dissoute par consentement mutuel, et que M. Oscar A. Bolse est le liquidateur de la faillite, en le seul autorisé à collecter les comptes restants dûs et acquitter les dettes, et [illegible] de la dite société ainsi que ont été rendu devant E. A. Peyroux, notaire, en date d'aujourd'hui.
J. L. FRANCIONI,
OSCAR A. BOLSE.
Nlle-Orléans, 8 mai 1878. 9 mai—

ATTENTION.

M. ANDRIEU .... 159 Poydras.
CHAUSSURES A' VAS PRIX EN VENTE, A CE [illegible]
CHAUSSURES FAÇONNÉES [illegible]

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux, et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, 11, RUE ST-LOUIS.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS [illegible] MAI 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. Ils sont priés d'[illegible] leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Amat (Pierre)	[illegible] (Angelique)
Aillerie (Pierre)	Lamouet (Etienne)
Baquie (Victorine)	Lapeyrouillate (Vve.Danède)
Brunet (Antoine)	
Bairs (Mathieu)	Lourdet (Jean)
[illegible] (Jean)	Laurent (Désiré)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Mauvieu (Louis)
Bagau (Vve François)	[illegible]
[illegible]	Peyret (André)
[illegible]	[illegible]
Chasseaux (François)	[illegible]
Chamarmot (Auguste)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Crigue (Gustave)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] (Raymond)	[illegible]
Doris (Gasser-Joseph)	Sanchez (Félix)
[illegible]	[illegible] (André)
[illegible]	[illegible] (Noël)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	St Martin (Jean)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] (J.)
[illegible]	Vasque (Théophile)

[illegible]
[illegible] 1878, est invité à venir retirer sa lettre de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés, de toute nature, aux prix fixés par le tarif.
Le Consul,
7 [illegible] PAUL D'ABZAC GUILLOMÉ.

Vidange. Vidange.

B. A. Lambert & [illegible] [illegible]

[illegible]

L.S.L.

[illegible]

Qui ait été offerte au public.

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI, 11 JUIN 1878,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén. Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION !

Pas d'ajournement !

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—DONNERA A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE, A
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Louisiane,
—LE—
MARDI, 11 JUIN 1878,
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à 10 heures du matin, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, DANS LA MATINÉE DE Mardi, 11 Juin 1878,
NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE.

Ce sera combiné avec un grand

Concert Promenade

A cette occasion les meilleurs musiciens du pays seront engagés, et à ce concert un coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Veyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS.

1 Grand lot de	$100,000	$100,000
1 ... de	50,000	50,000
1 ... de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
10,000 Lots de	10	100,000

LOTS D'APPROXIMATION.

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les numéros de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les numéros de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun, pour les numéros de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
11,279 Lots s'élevant à......	$522,500

ROBERT [illegible] ROBERTS [illegible]

[illegible] COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] No. [illegible]

[illegible] par des lettres enregistrées, par les malles de Poste, par des lettres enregistrées, par Mandats de Poste ou par l'Express.

[illegible]
[illegible] 11 JUIN 1878.

TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sans Réduction.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lou.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE
[illegible]

PHILIP WERLEIN
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud, [illegible]
200 PIANOS ET ORGUES

Pianos Chickering
[illegible]
Pianos Hardman [illegible]
& [illegible]
Aussi les
ORGUES renommés
[illegible] & MASON & HAMLIN,

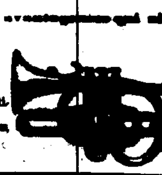

Aux prix, les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.

Réparation, accord, loyer et échange de pianos aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
[illegible]

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
FRANCO DONT PLUS DE 67,000 [illegible]

[illegible] faits et se vendant C'est la première, la plus considérable qu'ait atteinte une maison quelconque, ce qui démontre évidemment LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS.

Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL, [illegible] chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. [illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VETO-RIAL" qui excellent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos et [illegible] de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.

ORGUES des meilleurs [illegible] Importation [illegible]

VENTE DE [illegible] PAR [illegible]

GRUNEWALD [illegible] également agent général pour la vente des [illegible]

Louis Grunewald,
[illegible] Nos. 14 & 20 de la rue Baronne.

PHARMACIE DUCONGE,
20 ......RUE DE CHARTRES...... 20
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, [illegible] généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont aime [illegible] [illegible]
1er sept. — 1 an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Psychaud [illegible]
17 mai 78.—1an. [illegible]

PEOPLE'S LOAN OFFICE,
(Bureau de prêts sur gages)
Coin des rues Royale et Conti,
ARGENT A PRÊTER
SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Aux taux les plus réduits en ville.
Aussi, toutes sortes d'objets non réclamés à vendre
A TRÈS BAS PRIX.
17 jan—6m.

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
32 ......RUE BARONNE...... 32
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.
26 jan—1an

L'Union Française.

LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir faire savoir que la Banque d'Epargne [illegible] ses combinaisons pour [illegible] recommandons, comme par le passé à partir du 1er de mois courant.

Les Français nouveaux arrivés en autres qui désirent se prévaloir de cet avantage, sont priés de venir se faire inscrire au Bureau de la Société, rue St. Louis No 8.
Par ordre de la Direction.
H. SALOMON,
[illegible]—Trésorier.

Aux Chasseurs et aux Pêcheurs.

Le "tug" à vapeur "H. R. L." va, tous les jours à Pointe Orchard, par la voie du Canal Harvey.
Il part du Canal Harvey ......à 2 heures A. M.
Il part de ......à 7 de A. M.

Les personnes qui désirent faire des excursions peuvent avoir le bateau à n'importe quelle heure après celles du service régulier.

Prix: 60 cents—aller et retour.
Un bac-esquif est au pied de Louisiana Avenue.
27 avril—un mois—Vidalin.

P. E. SARRAZIN,
Agent pour les célèbres
Cigarettes de Périque, Périque
EN CAROTTES,
De A. Ricaud, Convent P. O.,
St-James.
Dépôt:
33 Gravier,
279 Beaumont, Nlle-Orléans.
15 mars—3m—D Mar V.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs, [illegible]

AGENT pour la vente des Vins d'une des anciennes maisons de Bordeaux et de la célèbre maison de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Co. Vin Cognac, et de l'incomparable Extrait de [illegible] Pyrénées. 14 juil77—1an

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premiers Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
AUPE. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant.
38 ......[illegible]......

Ce Cordial, agréable et très aromatique, est le [illegible]
[illegible]
[illegible] Médaille de la Louisiane.
[illegible]
[illegible] MALAKOFF sont confondues [illegible]

ASSURANCE
CONTRE LE FEU.
ÉTAT DE SITUATION
—DU—
NORTHWESTERN
NATIONAL INSURANCE CO.
DE MILWAUKEE.
1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE,
$600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 6's de 1881	$110,000 00	$123,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	78,050 00
U.S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,982 00
U. S. Registered 5.20's de 1868	25,000 00	25,697 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. Ry, P. du G.div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. Ry, Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	10,000 00	10,000 00
Milwaukee Water Bonds, 7s	150,000 00	155,000 00
Prêts sur tous et hypothèques, premières hypothèques sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent		151,000 00
(Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		
Primes en voie de recouvrement		38,613 01
Intérêt non encore dû		2,458 33
Billets à recevoir		681 50
Toutes les autres garanties de recouvrage		2,884 11
En caisse et en banque		85,186 40
		$869,386 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 2
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,730 00
Réserve pour l'assurance ainsi que l'exige la loi de New York	156,317 59
Surplus net	91,281 69
	$869,386 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assumer, à des conditions avantageuses, toutes les risques de feu.

JOHN D. LAFITTE & CO.
Au No 155 de la rue Gravier.
[illegible]
JAS. A. LAFITTE.

Signé, sous serment, [illegible] d'Alex. par James A. Lafitte, de la maison de commerce John D. Lafitte & Co.
N. [illegible], Notaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1878
[illegible]—3m

Aug. Carrière, E. L. Carrière. G. Chaudron, Chas. J. Carrière.

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
[illegible]

AUX IMPRIMEURS.

NOUS avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons, au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'entremise de nos agents, MM. E. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.
GEO. BRUCE'S SON & CO.,
No. 13 Chambers street,
New York.

N. B.—Les caractères employés par l'Abeille sont le Bourgeois (petit texte) No. 12 et la Nonpareille No. 13, de Bruce, avec les châssis de nouveaux [illegible] [illegible] de fonte."
[illegible]—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

MAGASIN DE GROCERIES DE FAMILLES, BUVETTE, INSTALLATIONS DE MAGASIN, ET QUELQUE VIN ET BIÈRE.

Succession de [illegible] Dominet.
Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, No 40,335.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI, 29 mai 1878, à 10 heures très précises, il sera vendu, à l'enchère publique, à l'angle des rues Franklin et Gasquet, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. A. [illegible], juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1878, pour le compte de la dite succession,

1. Un grand choix de groceries de familles, vins, liqueurs, etc.
2. Installations de magasin et installations de gaz;
3. Buvette et installations;
4. 15 paniers de Krug et autres Champagnes;
5. 14 caisses Vermouth et Schnapps;
6. 1200 bouteilles vin rouge;
7. 1000 gallons et bouteilles vieux Cognac, Madère, Sherry, Port et autres vins;
8. 15 barils Whisky, Genièvre, etc.
9. 1 cheval, charrette et wagon;
10. 1 chaise, charrette, etc.
Conditions—Comptant. 18 mai—18,22,29

TERRAINS AMÉLIORÉS ET DE PRIX, dans le deuxième district.

Au coin des rues Dumaine et Robertson.

Maison à deux corps de logis, dans la rue Tremé, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Cottage dans la rue Tremé, entre les rues Dumaine et Ste Anne.

Au coin des rues Orléans et Miro.

Quatorze terrains faces aux rues Orléans et St Pierre.

Quatre cottages dans la rue d'Orléans, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Deux cottages dans la rue St Pierre, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Trois terrains contigus aux susdits.

Catherine Lartigue, veuve, &c.,
contre
Victor Démeruelle et al.

No 9978. Sixième Cour de district de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 46 de la rue Royale.—Le SAMEDI, 22 juin 1878, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS DANS LA RUE ROYALE, ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mai 1878 et signé le 14 mai 1878 par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, dans la susdite affaire, savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste Anne, Dumaine et St Claude. Le dit terrain a 41 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 96 pieds pieds en mesure de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, quatre chambres, trois cabinets au rez-de-chaussée, deux [illegible] dans la [illegible], cuisine, serres, lieux d'aisances, etc.

2. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste Anne, Dumaine et St Claude. Le dit terrain a environ 30 pieds de face à la rue Tremé sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, cuisine, etc.

3. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Villeré, Robertson et St Philippe. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 125 pieds 11 pouces de face au profondeur sur la rue Robertson. [illegible] Les améliorations comprennent une résidence de deux étages, à 4 chambres, 2 cabinets de galerie, cuisine, caves, lieux d'aisances, etc.

4.—Un certain nombre de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues St Orléans, Tonti et St-Pierre, mesurant 75 pieds de face à la rue d'Orléans sur 96 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Miro que le terre [illegible]. Les améliorations consistent en une résidence de famille ayant sept chambres et un cabinet en un autre édifice avec quatre chambres, cave, lieux d'aisance, etc.

5.—Sept lots de terre, situés dans le même îlet et le même district que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2 à 8 inclusivement et mesurant chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 4 pouces 6 lignes. Le lot No 8 forme le coin des rues Orléans et Tonti. Sur ces terrains se trouve une grande variété d'arbres fruitiers.

6.—Sept lots de terre situés dans le même îlet et le même District que ceux désignés comme étant par les Nos 9 à 15 inclusivement et mesurant chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre sur 77 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le No 9 forme le coin des rues St. Pierre et Tonti.

7.—Dix lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2d District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti, désignés par les Nos 3, 6, 7, 8, 12, 14, 15, 16, 17. Les lots Nos 7, 8, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 4 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesure 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 4 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 16 mesure 27 pieds 10 pouces, 5 lignes de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 57 pieds, 3 pouces, 3 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les lots 7, 8, 16 et 15 ont chacun un cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cave, &c. Sur les lots 5 et 6 se trouve un cottage de 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cave, lieux d'aisance, etc. Sur le lot No 1, se trouve un cottage créole de 4 rue avec deux chambres, deux cabinets, lieux d'aisance, &c. Pour une description plus détaillée, voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en portions égales, les acquéreurs devant fournir leurs billets, garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, depuis la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et cinq pour cent en plus pour les frais d'avocat en cas de poursuite. Les acquéreurs devront faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les acquéreurs tiendront les propriétés assurées en un montant que désigneront les parties intéressées et transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets.

Acte de vente par-devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
19mai—14,25—1, 8, 15, 22jun

PAR PLACIDE J. SPEAR.

[illegible] LOIS [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No 46 de la rue Royale—JEUDI, 30 mai, à 7 heures P. M., il sera vendu, No 82 rue Douane, entre Chartres et Passage de la Bourse—[illegible]
autres machine de bureau.
Conditions comptant avant livraison.
N. B.—On pourra se procurer des catalogues le matin de la vente au bureau de l'encanteur.
29mai—

Deux belles propriétés, rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine.

Vente péremptoire pour payer les billets hypothécaires.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau, 46 rue Royale.—SAMEDI, 8 juin 1878, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LA BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS RUE ROYALE ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE SANS LIMITE.

1º—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 67 désigné par le No 136 borné par les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, et mesurant 32 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 93 pieds, lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, dont le rez-de-chaussée est un magasin et le second étage distribué pour résidence, cuisine à deux étages, en briques, etc., etc.

2º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 67, désigné par le No 134, borné par les rues Douane, Canal, Dauphine et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 93 pieds 5 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison basse, ayant 5 chambres, galerie, deux cabinets en briques à deux étages dans le fond, &c.

Termes et conditions: 1/3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement. A raison de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie. Les acquéreurs seront requis de tenir les propriétés assurées pour un montant qui désigneront les parties intéressées et transférer les polices au porteur des dits billets. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente par-devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—2 juin à la vente

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.
M. RIVERA,
BIJOUTIER,
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE.

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, telle que
MONTRES en or et en argent.
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamants.
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillons.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES, ... [illegible]
BROCHES ... [illegible] modèles.
Un lot PARURES ...
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DÉS en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES de tout genre.
Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous des prix coûtant.

Celui qui voudra prendre la même genre d'affaires, on acceptera des conditions libérales et le fond de magasin.

Grand assortiment de CORAIL ELECTRIQUE pour les rhumatismes, tout nouvellement.
27déc—6mD Mard

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Emprunt de 250,000 Piastres,
SOIT 1,250,000 FRANCS.

Autorisé par le Saint-Siège le 6 Novembre 1877, et voté à l'unanimité par le Conseil de Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans, dans sa séance du 11 Janvier 1878.

Emission de 2940 Obligations Hypothécaires divisées en quatre séries comme suit:

Série A — 40 Obligations de chacune $1000 ou Fr. 5000.
Série B — 100 Obligations de chacune $500 ou Fr. 2500.
Série C — 1000 Obligations de chacune $100 ou Fr. 500.
Série D — 1800 Obligations de chacune $50 ou Fr. 250.

Lesquelles obligations, datées en cette ville du 1er Janvier 1878, signées du Président, du Trésorier, du Secrétaire, et munies du sceau de la société, sont paraphées Ne Varietur par le Notaire Du Amable. Elles portent un intérêt annuel au [illegible] qui sont dus d'impôt, un taux à payement [illegible] semestres, [illegible] le 1er Juillet et le 1er Janvier.

Le capital sera payable dans vingt ans par voie du tirage au sort annuel à partir du 1er Janvier 1882.

L'intérêt et amortissement payables à la Nouvelle-Orléans, à New York, à Rome, à Paris et dans plusieurs autres villes de l'Etats-Unies et l'Etranger.

La souscription est ouverte, à la Nouvelle-Orléans:
AU SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ,
A LA MAISON A. CARRIÈRE & SONS,
A LA BANQUE DE L'ETAT,
A LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Hospitalié,
A Rome et à Paris.

BUT DE L'EMPRUNT.

Pendant la crise qui a suivi la guerre de sécession et qui a si lourdement pesé sur la Louisiane, l'Administration Diocésaine a été [illegible] qu'elle est [illegible]. Depuis une amélioration considérable s'est produite [illegible] dans la situation financière du Diocèse. Cette amélioration ne fera que s'accroître à mesure que l'administration obtiendra la réduction des taux d'intérêts qu'elle sert à ses créanciers. Les taux actuellement en Louisiane est trop élevé pour que société religieuse dont les ressources pour être certaines, doivent être limitées. Elle ne peut chercher aucun profit [illegible] dans des opérations aléatoires ou dans une spéculation incompatible avec sa mission. C'est donc pour créer de nouvelles [illegible] et consolider les dettes antérieures [illegible] plus avantageuses, et amortir graduellement et régulier par le moyen des revenus ordinaires du Diocèse, et sans compromettre ses biens, qu'elle s'est adressé. Tel est le plan formellement approuvé par le Souverain Pie IX. et adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

GARANTIE.

Le Diocèse de la Nouvelle-Orléans forme une société incorporée selon les lois de l'Etat, sous le nom de EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DU DIOCÈSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Cette société offre aux prêteurs une garantie matérielle et une garantie morale.

Comme corporation légalement instituée, elle jouit de tous les droits et privilèges attachés à la personne civile. Elle peut, aux termes de sa charte, acquérir, acheter, vendre, engager, aliéner, hypothéquer ses biens, meubles et immeubles. Dans sa séance du 11 janvier 1878, le Conseil de cette société a pour les causes énoncées plus haut, décidé à l'unanimité d'émettre un emprunt unique de $250,000 au taux d'intérêt au cinq pour cent, garanti par une hypothèque spéciale sur tous les biens du Diocèse. Ce qui a été effectué par acte passé le 25 janvier 1878, devant Me Octave Dr Armas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, et par les hypothèques prises dans les différentes paroisses où les biens sont situés, ainsi qu'il en constate par les certificats délivrés au même notaire.

Ampliations de toutes les pièces relatives au dit emprunt est déposée chez Me ... notaire public, à Paris.

Comme société religieuse, la dite corporation engage son honneur, sa bonne foi, son avenir. Elle est appelée à traverser toutes les crises sociales et à leur survivre. Elle puise sa vitalité à la racine même d'une institution qui a défié les siècles, L'Eglise Catholique Romaine. Elle relève immédiatement du Saint-Siège auquel elle présentera, chaque année, un compte rendu de la situation.

VALEUR DES BIENS OFFERTS EN GARANTIE.

D'après la situation officielle remise dernièrement au Saint-Siège, les biens ecclésiastiques du ce diocèse se divisent en
Propriétés indépendantes ou inaliénables, évaluées à environ .... $1,000,000 — (5,000,000 francs.)
Propriétés aliénables, évaluées au minimum à environ.... $1,000,000 — (5,000,000 francs.)

Dans ces dernières, qui seules sont frappées par l'hypothèque, figurent, pour une valeur double de l'emprunt élevé, nombre de maisons, de terrains, de champs et d'autres propriétés d'un excellent rapport et étrangères au service du culte.

SERVICE DES INTÉRÊTS—AMORTISSEMENT.

Dans sa séance en date du 11 janvier 1878, le Conseil de la Corporation a consenti un ou deux des recettes annuelles irrégulières, les revenus annuels [illegible] du Diocèse, [illegible] de tous les frais d'administration, laissent un excédant de $30,000 (150,000 francs) disponible annuellement; et il a résolu:

1º Que pour le service ponctuel des intérêts, une somme de $12,500 (62,500 francs) sera, à partir du 1er janvier 1878, et annuellement dans la suite, réservée, appropriée et déposée en banque, à côté des obligations, objet du présent emprunt.

2º Que pareille somme de $12,500 (62,500 francs) sera, annuellement aussi, à dater du 1er janvier 1882, réservée, appropriée et déposée en banque pour être appliquée à l'amortissement graduel de la dette, et ce, d'année en année, jusqu'à son entière extinction.

3º Que dans aucun cas et sous aucun prétexte les sommes prélevées, appropriées et déposées, comme il vient d'être dit, ne seront détournées de leur destination.

RÉSUMÉ.

Il ressort de tout ce qui précède:

Que l'emprunt est négocié pour éteindre toutes créances antérieures;

Qu'il représente le passif de la Société Catholique Romaine dans le diocèse et consolide la dette et en réduit les intérêts;

Qu'il est contracté par une société stable, et autorisé par le Saint-Siège;

Qu'il est garanti par une hypothèque spéciale sur des biens dont la valeur est environ cinq fois supérieure;

Que le service des intérêts et l'amortissement du capital sont suffisamment assurés.

Les obligations hypothécaires du Diocèse de la Nouvelle-Orléans constituent, en conséquence, un titre de premier ordre, offrant la même sécurité que les [illegible] les plus recherchées par les capitalistes.

Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1878.
† N. J. PERCHE,
Archevêque.
MILLET V. G.,
Administrateur des Finances.
[illegible]

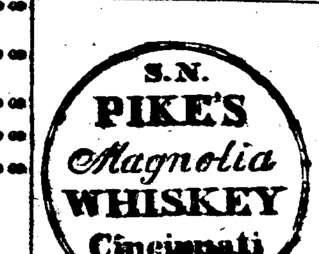

EN CAISSES [illegible]
[illegible]

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,
préparé par MM. W. H. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grocerie et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
20sept—1an

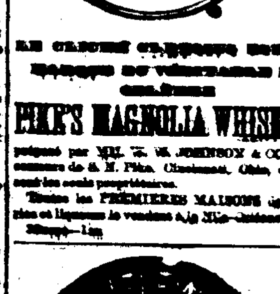

[illegible] des rhumatismes, de la goutte et de toutes les maladies [illegible] de Jarganiwas [illegible] Il a plus de vertu que tous les autres remèdes ensemble et c'est le plus doux, le plus coûteux qui existe.
[illegible] une mixture purement végétale. [illegible] toutes deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux. Il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1.50.
A vendre par tous les principaux droguistes.
[illegible] & CO. propriétaires,
P. O. Box 1466 Nlle-Orléans.
17 nov—1an

[illegible]
OUVERT LE DIMANCHE DE 7 A 11 HEURES DU MATIN.
[illegible]

Arnas Mme	Lhomme Angelo
Bergues Dancour	La Tasse A.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Patricio
Chatelle Eugène	[illegible] Patrice
Chasse Luigi	[illegible] Vincenzo
[illegible]	Marins Jean
[illegible] Armand	Peuget Pierre
[illegible] Jean	Tuelle Antoine
Coste Joe y Bene	Rousselie Bertrand
[illegible]	[illegible] Gabriel y Gahona
[illegible]	[illegible] Charles Victor
[illegible]	Valdés Jean
[illegible]	Veldes Louis
[illegible]	Yzonpe F

LISTE DES DAMES.
[illegible]
JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY.
Successeurs de [illegible] Marks, Levy & Co.
Vente [illegible], à crédit,
[illegible]
Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR A. & L. LEVY, Alexandre Levy, encanteur—Il sera vendu AUJOURD'HUI, à 10 heures et demie du matin, à leur magasin d'encan, Nos 29 et 33 de la rue du Magasin—
Un choix complet de marchandises sèches, lingerie, [illegible], etc. au crédit le plus libéral. 29 mai—

PAR D. E. MORPHY & SON.

OCCASION RARE.

Le contenu de cette manufacture de Vinaigre, très-large et complète, située au No 73 de la rue Decatur, entre Bienville et Conti.

PAR D. E. MORPHY & SON. D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 30 mai 1878, à 11 heures du matin—
Une machine à vapeur, complète, d'une puissance de 6 chevaux.
Deux pompes, [illegible], barils, etc., et les ustensiles, savoir:
150 barils et demi-barils vinaigre.
21 barriques vin rouge de Bordeaux.
10 citernes de 250 à 3000 gallons.
176 caisses vin rouge et [illegible].
Une chaudière en cuivre de 160 gallons.
Une machine à vapeur d'une puissance de 2 chevaux.
Aussi—Bail du magasin.
Conditions—Comptant. 26 mai—

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—MERCREDI, 29 mai 1878, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure du Chemin de la Metairie et de la rue Bienville, la vacherie de Jean [illegible]—

23 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler;
2 chevaux,
1 charrette à lait.

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant; et au-dessus de $100 trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
26 mai—

Maison double, rue Dumaine Nos. 248 et 250.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er juin 1878, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.

Un lot de terre mesurant 31 pieds, 11 pouces, 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, entre les rues Villeré et Robertson. Ensemble une maison de six chambres, cuisine de quatre chambres, deux citernes, lieux d'aisance, cour carrelée, écuries, [illegible], le tout dirigé en deux corps de logis et loué 880 par mois.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt pour cent d'intérêt du date à paiement, avec les clauses usuelles de privilège d'hypothèque, cinq pour cent honoraires d'avocat et ... de police et assurance.

L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante en 1878 et fera le [illegible].

L'acte de vente par-devant M. F. [illegible], notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19, 25 mai et 1 juin

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 189 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homéopathiques purs, ainsi que les remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6déc—1 an 3

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annoncent un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Prosper.
18 Coin Magnolia et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Pressers.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomene et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Clio et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
*71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hôtel de ville.
83 Pompe No. 13, No. 12, rue Poydras.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Poteau H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Canal.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, près St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Sterne's Factory, Esplanade Road.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 2, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 9, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Dépôt.
413 Coin Amour et Mazagan.
*414 Coin Poêle et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grande-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin Bayou et Dauphine.

LLOYD [illegible]
[illegible]
NOUV[illegible]
MERCR[illegible]

COMPAG[illegible]
[illegible]
Les magnifiques [illegible] pour le continent [illegible]
PREMIÈRE Dan[illegible]
VILLE DE PA[illegible]
SAINT LAURE[illegible]
Prix du passage [illegible]
Première cabine [illegible]
Deuxième [illegible]
Troisième [illegible]

Lloyd de [illegible]

STEAMERS [illegible]
LA NOUVE[illegible]
LE MAYE[illegible]

LES steamers [illegible]
Chambre $150 [illegible]
De la Nouvelle O[illegible]
Chambre $150 [illegible]
Pour les enfants [illegible]
12 juin

POUR [illegible]
Pour Lé[illegible]
Au No 30 [illegible]
ST[illegible]
De New York [illegible]
Ligne Amér[illegible]
J. V[illegible]
BITTER [illegible]
Supérieur
9 déc—77—1an

Avis au[illegible]
FEU[illegible]
LA[illegible]
DES DEU[illegible]
[illegible]
Le sauvage [illegible]